rtm
Ville de RIVES
ERGH
Etudes et Réalisations Géotechniques et Hydrauliques

Commune de RIVES
-
CARTE DES PRESCRIPTIONS SPECIALES sur fond cadastral

LEGENDE :

	ALEAS FORTS	ALEAS MOYENS	ALEAS FAIBLES
ZONES NON BATIES (PLU : N, A)	TERRAINS INCONSTRUCTIBLES	TERRAINS INCONSTRUCTIBLES	TERRAINS CONSTRUCTIBLES avec prescriptions spéciales et recommandations.
			TERRAINS INCONSTRUCTIBLES Pour les zones d'expansions des crues (aléas I, I', C)
ZONES BATIES (PLU : U, Ah, Nh, AU)	MAINTIEN DU BATI A L'EXISTANT. Extensions interdites ou limitées.	MAINTIEN DU BATI A L'EXISTANT. Extensions interdites ou limitées.	TERRAINS CONSTRUCTIBLES Extensions autorisées avec prescriptions spéciales et recommandations.
		MAINTIEN DU BATI A L'EXISTANT. Extensions limitées, pour certaines zones d'aléas moyens d'inondation (C2), de glissement de terrain (G2) ou de suffosion/effondrement (F2).	
		Terrains CONSTRUCTIBLES Extensions autorisées pour les zones d'inondations en pied de versant (F2 ou de ruissellement de versant (V2) - Territoire de Rives non concerné). avec prescriptions spéciales et recommandations.	

Zones constructibles
Zones inconstructibles
Zones constructibles dans certains cas très particuliers
Remblai

Réalisation : ERGH	**Etabli en Mai 2013**	**Echelle : 1/5 000**
Edition: ERGH		